



|  |  |
| --- | --- |
| VR/PEEP/DACST-EDD  Affaire suivie par :  La déléguée académique à l’EDD  Myriam AUBRY-MALOUNGILA  [Myriam-Luce.Aubry-Maloungila@ac-noumea.nc](mailto:Myriam-Luce.Aubry-Maloungila@ac-noumea.nc)  1, avenue des Frères Carcopino  BP G4 - 98848 Nouméa Cedex |  |

**Objet** : Lettre d’engagement de l’établissement dans la labellisation Etablissement en Démarche de Développement Durable (E3D).

Je soussigné(e), …………………………………………………………………………...………………………………….,

Cheffe/chef de l’établissement ………………………………………….…………………………………..……..……………. ,

par la présente, engage mon établissement :

(voir critères de labellisation :<https://edd.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique65> et la circulaire parue au BOEN n°36 du 24 septembre 2020 :<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo36/MENE2025449C.htm>)

* dans la **démarche de labellisation E3D** à partir de l’année scolaire…………………… :
* de niveau 1 : Engagement
* de niveau 2 : Approfondissement
* de niveau 3 : Expertise
* dans la démarche de labellisation **E3D de territoire éducatif** à partir de l’année scolaire ……………… :
* Niveau 1 : Territoire engagé
* Niveau 2 : Territoire apprenant
* Niveau 3 : Territoire durable

**Les étapes et conditions de la labellisation**

1. **Les 3 étapes préalables sont :**

* **Phase 1** : préciser la situation et le positionnement de l'école ou de l'établissement au regard de l'environnement naturel et social dans lequel il se situe.
* **Phase 2** : établir une hiérarchisation des principes et des enjeux du développement durable concernant :les enseignements ; la vie scolaire ; les priorités de gestion et de maintenance pour l'établissement ; les caractéristiques du territoire et les modalités de l'ouverture sur l'extérieur par le partenariat.
* **Phase 3** : concrétiser des actions éducatives au développement durable ou renforcer les articulations et les complémentarités des actions déjà engagées en sollicitant l'initiative des personnels et des élèves ; partager un esprit de responsabilité et offrir des conditions de travail favorables au bien-être et à la réussite de tous sur le territoire spécifique de l'école ou de l'établissement.

1. **Les six conditions :** L'adaptation aux programmes, la formation de tous les usagers (enseignants, élèves et éco-délégués, personnels d'éducation…), la mobilisation des élèves, la qualité du lien collaboratif avec la collectivité territoriale de rattachement, l'exigence relative aux partenariats extérieurs et l’anticipation et la valorisation.

À ……………………………, le…………………………………….

**Document à retourner par mail au chargé de mission EDD :** morgane-johana.bertrand@ac-noumea.nc